



UN ACCIDENT PEUT EN PROVOQUER UN AUTRE : 32 SURACCIDENTS/AN EN WALLONIE

Des véhicules immobilisés sur la route après une collision, peu de visibilité, pas de triangle de danger... Un automobiliste découvre la scène au dernier moment et percute une voiture accidentée ou pire, des personnes sorties de leur véhicule. C'est ce qu'on appelle un suraccident. Chaque année en Wallonie, on en enregistre en moyenne 32, faisant 57 victimes dont 3 ayant perdu la vie.¹ Des situations parfois évitables si les bons gestes sont adoptés dès les premières minutes, notamment pour assurer la visibilité.

Une nouvelle enquête de l'AWSR² révèle que de nombreux conducteurs ne savent pas comment réagir face à un accident et ignorent, par exemple, à quelle distance placer leur triangle de danger. L'AWSR rappelle ces gestes essentiels.

Arriver en premier sur les lieux d'un accident : une situation fréquente

Se retrouver face à un accident de la route et devoir réagir sans y être préparé arrive plus souvent qu'on ne le pense. En Wallonie, **1 conducteur sur 5 (22 %)** déclare avoir déjà été **le premier sur les lieux d'une collision**.

Qu'on soit impliqué dans l'accident ou non, dans ces moments, l'urgence et le stress peuvent pousser à agir trop vite, au détriment de la sécurisation des lieux. C'est généralement dans ce contexte que surviennent les suraccidents. Ils impliquent fréquemment des véhicules immobilisés,

¹ Moyenne 2015-2024. Bilan en Belgique : 103 accident/an et 180 victimes dont 5 tuées.

² 1.000 Wallons interrogés

des personnes sorties de leur voiture et une visibilité insuffisante. En Wallonie, on en recense en moyenne 32 chaque année, faisant 57 victimes dont 3 ayant perdu la vie. Dans **4 cas sur 10 (43%), ces collisions surviennent sur autoroute** où la vitesse élevée ne permet pas toujours de s'arrêter à temps.

Des règles simples mais pas toujours connues

Dans les minutes qui suivent l'accident, des gestes simples, appliqués rapidement, permettent de prévenir les suraccidents. Selon les règles de secourisme, trois étapes doivent être suivies : **protéger** les lieux, **alerter** les secours, puis **secourir** les victimes. Ces actions, qui doivent être réalisées dans cet ordre, sont souvent résumées sous l'acronyme **P.A.S.**

Une enquête de l'AWSR montre que seul **1 conducteur wallon sur 4 (27 %) connaît ces priorités**. Par ailleurs, seulement **1 personne sur 8 (12%)** sait à quelle distance placer le triangle de danger. L'AWSR rappelle ces gestes essentiels pour la sécurité de tous.

1. Protéger : rendre la situation visible

La première action consiste à se protéger soi-même et à sécuriser les lieux. Il est important d'allumer les feux de détresse, de s'arrêter en sécurité à un endroit le moins gênant possible, d'enfiler un gilet fluo avant de sortir du véhicule et de couper le contact des véhicules accidentés. **La Police de la Route de la Police Fédérale recommande** également, lorsque les conditions le permettent, **d'orienter les roues des véhicules accidentés vers le bas-côté** en braquant le volant. Ce geste simple permet de limiter le risque qu'un véhicule, s'il venait à être percuté, ne soit projeté vers la circulation.

Les personnes indemnes doivent être mises rapidement à l'abri (sur le trottoir ou derrière les glissières de sécurité). **Les piétons représentent près d'une victime de suraccident sur vingt (4 %)**. En cas de nouveau choc, un véhicule accidenté peut être projeté vers les personnes situées dans son axe. Pour cette raison, la Police de la Route souligne l'importance de ne jamais se placer devant le véhicule. Les conducteurs qui arrivent doivent pouvoir apercevoir les personnes présentes.

La visibilité joue d'ailleurs un rôle déterminant. **Un suraccident sur dix survient dans l'obscurité totale (11 %)**, soit deux fois plus que pour les autres types d'accidents. Le triangle de danger est un outil indispensable. Il doit être placé à **au moins 30 mètres** sur les voies ordinaires et à **100 mètres** sur les autoroutes, de sorte qu'il soit visible à une distance d'environ 50 mètres pour les conducteurs qui s'en approchent. En agglomération, lorsque ces distances ne peuvent être respectées, il peut être placé plus près, voire directement sur le véhicule.

2. Alerter : appeler les secours de manière efficace

S'il y a des blessés, les secours doivent être contactés rapidement en composant le **112**. Télécharger au préalable l'**application 112** sur son smartphone est une démarche simple qui permet une localisation précise et facilite les échanges avec les services de secours. Ce gain de temps peut s'avérer déterminant : en cas d'accident, chaque minute compte.

Avant d'appeler, il est utile d'évaluer brièvement l'état des victimes pour pouvoir répondre clairement aux questions de l'opérateur. Les informations à transmettre concernent notamment le nombre de véhicules impliqués, le nombre de blessés et leur état. Tout danger doit également être signalé : risque d'incendie, obstacle sur la chaussée, une personne coincée dans un véhicule...

3. Secourir : aider sans mettre en danger

Porter secours est souvent la première action envisagée dans ce type de situation mais pour ne pas risquer d'aggraver la situation, il est indispensable de sécuriser les lieux avant toute intervention. Dans l'attente de l'arrivée des secours, quelques gestes simples peuvent être posés pour aider la victime sans prendre de risques :

- couvrir la victime ;
- lui parler pour la rassurer et la maintenir éveillée ;
- en cas de difficultés respiratoires, desserrer les vêtements et vérifier que la bouche est dégagée.

Certains gestes doivent en revanche être évités :

- ne pas déplacer un blessé, sauf danger imminent (incendie, explosion) ;
- ne jamais donner à boire ou à manger, même à la demande de la victime.

Éviter d'empirer la situation

Lorsque les services de secours sont déjà présents, il est inutile d'encombrer la chaussée en s'arrêtant, il vaut mieux poursuivre sa route en respectant la signalisation.

Rester attentif à la circulation et respecter les injonctions des agents de police sont alors essentiels. Certains suraccidents surviennent parce que les automobilistes se laissent distraire par la scène et ne sont plus suffisamment attentifs à ce qui se passe devant eux. En cas de file

(sur les voies à min. 2 bandes de circulation dans le même sens), l'application correcte du couloir de secours est indispensable.

Enfin, les photos ou vidéos de l'accident sont à éviter, diffusées sur les réseaux sociaux, elles peuvent révéler brutalement l'accident aux proches des victimes.

Adopter les bons gestes sur les lieux d'un accident contribue à faciliter le travail des secours et à limiter les risques pour l'ensemble des usagers. Afin d'encourager ces comportements, l'AWSR les rappelle à travers des messages de sensibilisation diffusés sur les réseaux sociaux.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA
0498/048.361
belinda.demattia@awsr.be
www.awsrb.be

